

TRANSPORT

Chiffres et Statistiques

Les immatriculations de véhicules neufs en PACA

Troisième trimestre 2020

Malgré un faible dynamisme des ventes de voitures particulières et commerciales (VP), les immatriculations de véhicules neufs augmentent légèrement au troisième trimestre 2020 par rapport au troisième trimestre 2019. Après la mise en place du plan de relance, le marché est sur le point de retrouver son niveau d'avant la crise sanitaire.

Les véhicules à énergie non fossile, dont les ventes représentent près du quart du total, sont les grands gagnants de la sortie de crise. En conséquence, après la hausse artificielle due au changement de la procédure de contrôle des émissions, les émissions moyennes de CO₂ des VP continuent de baisser.

Les ventes de véhicules repartent...

Au troisième trimestre 2020, 63 130 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 4,8 % d'immatriculations de plus qu'au troisième trimestre 2019. Toutefois, cette hausse apparente dissimule une légère baisse (-0,6 %) des ventes de voitures particulières et commerciales (VP) qui représentent la plus grande partie (60 %) des immatriculations. Cette stagnation est compensée par une hausse des ventes sur quasiment toutes les autres catégories et en particulier les camions (+ 26,1 %), dont les ventes semblent repartir après le confinement.

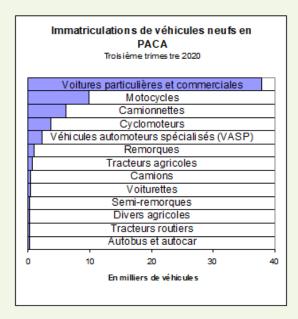


Figure 1 - Répartition des immatriculations

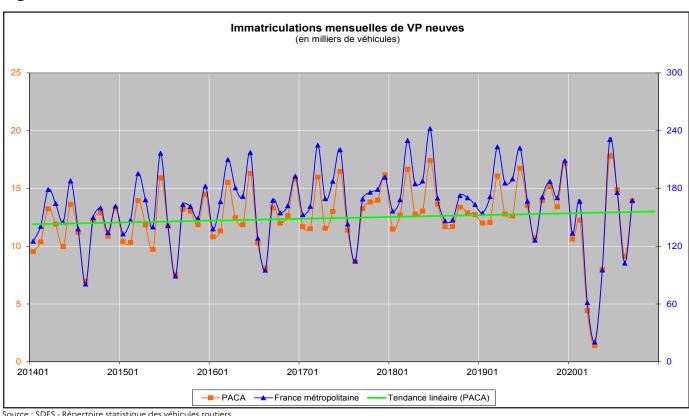
	T3 2020	T3 2019	Variation
Remorques	184	239	-23,0%
Cyclomoteurs	226	217	4,1%
Autobus et autocar	251	247	1,6%
Divers agricoles	271	204	32,8%
Voiturettes	331	174	90,2%
Motocycles	413	267	54,7%
Véhicules automoteurs spécialisés (VASP)	653	511	27,8%
Tracteurs agricoles	1 040	885	17,5%
Camionnettes	2 163	2 283	-5,3%
Semi-remorques	3 641	2 888	26,1%
Tracteurs routiers	6 153	6 105	0,8%
Camions	9 864	8 012	23,1%
Voitures particulières et commerciales	37 942	38 181	-0,6%
Total	63 132	60 213	4,8%

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

... Mais les immatriculations de VP stagnent

Au troisième trimestre 2020, environ 37 940 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans la région, contre 38 180 au troisième trimestre 2019, soit une baisse de 0,6 %, plus faible qu'à l'échelon national (-4,0 %). La nouvelle version de la prime à la conversion, mise en place début août, a sans doute freiné les effets du plan de relance de l'automobile, et notamment de la prime à la casse exceptionnelle entrée en vigueur en mai. Cette nouvelle version de la prime est plus proche des dispositifs précédents.

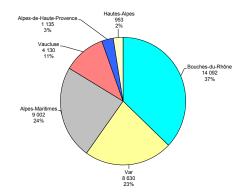
Figure 2



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les Bouches-du-Rhône représentent toujours plus du tiers des ventes, pour un peu moins d'un quart respectivement dans le Var et les Alpes-Maritimes. Ces proportions restent assez stables, mois par mois et trimestre par trimestre, et n'ont pas été affectées par la crise sanitaire.

Figure 3 Répartition des immatriculations de VP par département au troisième trimestre 2020

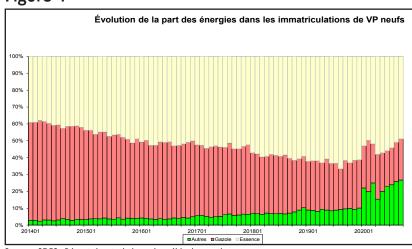


Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les énergies non fossiles profitent de la fin du confinement et les émissions de CO2 continuent de baisser

Comme le montre la figure 4, la part des autres types de motorisation après un recul au début de la crise, reprend son ascension, pour monter jusqu'à 26,7 % en fin de trimestre. Les ventes de véhicules électriques terminent un peu au-dessus de 3 000 pour le trimestre, soit presque 50 % de plus que le trimestre précédent, à un niveau plus élevé qu'avant la crise. Favorisées par la nouvelle version de la prime à la conversion, elles confirment la tendance amorcée en début d'année.

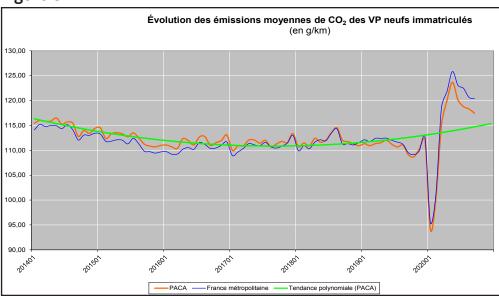
Figure 4



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Suite à la mise en place, au premier mars 2020, de la nouvelle norme WLTP, les émissions conventionnelles moyennes de CO₂ des voitures neuves immatriculées en PACA sont montées jusqu'à 123,68 g/km en mai 2020. Cela reste mieux qu'à l'échelon national (125,84). Comme on pouvait s'y attendre, elles sont en baisse régulière depuis, jusqu'à 117,48 en septembre (120,38 en France métropolitaine). Cela est dû à l'essor des véhicules électriques et à l'effort des constructeurs sur les autres types de motorisation.

Figure 5



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Toutefois, le nouveau malus écologique prévu pour 2021 va probablement les inciter à promouvoir la vente de leurs modèles les plus polluants, ce qui devrait faire remonter les émissions conventionnelles moyennes sur le dernier trimestre.

Méthodologie

Les données présentées ci-dessus sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) qui est une base de données individuelles sur l'ensemble des véhicules routiers à moteur.

Créé par l'arrêté du 25 octobre 2013, il a comme finalité la production de statistiques, d'études ou de rapports d'évaluation des dispositifs de politique publique. Il est alimenté quotidiennement par les données du système décisionnel du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur (SID-SIV). Il permet de produire des statistiques sur les immatriculations et le parc de véhicules routiers.

Les véhicules présents dans le répertoire sont la quasi-totalité des véhicules terrestres à moteur :

- les véhicules effectuant du transport de personnes : voitures particulières, voiturettes, motocyclettes (tricycles et quadricycles à moteur compris), cyclomoteurs, autobus et autocars ;
- les véhicules utilitaires: camionnettes, camions, tracteurs routiers, VASP (véhicules automoteurs spécialisés: bennes à ordures ménagères, véhicules pour travaux publics ou industriels, ambulances, camping cars);
- les véhicules agricoles (tracteurs agricoles, divers véhicules agricoles);
- certains véhicules non motorisés : les remorques ou semi-remorques.

Le répertoire est actualisé quotidiennement avec les opérations envoyées par le ministère de l'Intérieur. Les informations contenues dans le répertoire sont celles figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule .

- l'identification du véhicule : son numéro d'immatriculation, son numéro dans l'ancien système s'il y a lieu, sa date de première mise en circulation, son numéro de série VIN ;
- le type d'opération : première immatriculation, changement de titulaire, destruction, etc. avec la date de l'opération ;
- les caractéristiques du titulaire et/ou du locataire de longue durée;
- les caractéristiques techniques du véhicule : genre, marque, modèle, carrosserie, etc. ;
- des données complémentaires issues d'enrichissement à des fins statistiques.

Le calcul des émissions moyennes de CO₂ est fait uniquement sur les véhicules personnels et commerciaux. Il est obtenu en faisant la moyenne des émissions déclarées, lesquelles sont basées sur des tests réalisés en laboratoire et ne reflètent pas fidèlement les conditions de circulation. La nouvelle norme de tests WLTP (Worldwide Light vehicle Test Procedure), plus proche de la réalité, a été mise en place au premier mars 2020, faussant la comparaison avec les valeurs antérieures. Pour les véhicules n'émettant pas de CO₂, comme les véhicules électriques, cette moyenne est calculée avec une valeur de 0 g/km.

Des sites internet pour en savoir plus...

www. statistiques. developpement-durable. gouv. fr/transports/s/immatriculations. htmlwww.carlabelling. ademe. fr

N'hésitez pas à nous faire part de ce que vous pensez de cette publication en remplissant notre guestionnaire.

Pour en savoir plus: www.paca.developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

DREAL PACA: 16 rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille Cedex 3 - Tel.: 04 88 22 61 00

Service Connaissance, Aménagement durable et Evaluation (SCADE) / Unité Information Connaissance (UIC)

Réalisation : Bruno Deruaz